



Avis public

CALENDRIER 2019 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, avis public est par les présentes donné de ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité informe ses contribuables que, pour l'année 2019, les séances ordinaires du conseil auront lieu aux dates et heures suivantes :

Date	heure
Lundi le 28 janvier	19 h
Lundi le 11 février	19 h
Lundi le 11 mars	19 h
Lundi le 1 ^{er} avril*	19 h
Lundi le 13 mai	19 h
Lundi le 10 juin	19 h
Lundi le 8 juillet	19 h
Lundi le 26 août	19 h
Lundi le 9 septembre	19 h
Lundi le 21 octobre	19 h
Lundi le 11 novembre	19 h
Lundi le 9 décembre	19 h 30
<i>*Date modifiée par résolution n°41-02-2019 et avis public donné le 13 février 2019</i>	

Endroit : Salle Joseph-Ovide-Rousseau
180, rue de Monseigneur-Panet

DONNE A NICOLET, ce 12 décembre 2018

M^e Monique Corriveau
Greffière